



Département de la Loire
Arrondissement de Montbrison
Canton de Montbrison

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 MARS 2024

Présents : MONTAGNE Jean Philippe, BROSSETTE Sylvain, GRIOT Jean, GENEVRIER Daniel, JAANS Marie-Lise, BOUCHET Christian, MONIER Jean-Luc, RANC Mireille, BLANC Frédéric

Excusés : BEYSSON Marie-Jeanne

Secrétaire de séance : BROSSETTE Sylvain

1/ Approbation du procès-verbal du conseil du 12/01/24.

2/ Loi APER :

- Carte 1 : Photovoltaïque
- Carte 2 : Géothermie

3/ Subventions accordées :

- Secours Populaire : 80 €
- Restaurants du Cœur : 80 €
- Cinéma Le Quai des Arts : 50 €

4/ Frais de scolarité Ecole St Joseph :

Ils sont de 1132 € par élève pour l'année 2023-2024 (un élève concerné)

5/ Subvention voyages scolaires Ecole St Joseph :

Il est accordé 60 € par élève sur justificatif de présence au voyage.

6/ Facturation du ménage à Mme BOUST :

Suite à son relogement à La Digitale, il a été décidé de facturer 6h de ménage à 20 € de l'heure à Mme BOUST.

7/ Achat de parcelles pour le stockage du bois :

Une nouvelle délibération est prise suite au redécoupage des parcelles.

CHANTEGRET : AB 159 (03a 87ca)

FOURNIER : AH 299 (11a 85ca)

8/ Délaié de voirie :

- Famille MALLON :

Suite à la demande de la famille MALLON et à une enquête de voisinage, le conseil municipal donne son accord pour la cession d'une partie de parcelle non cadastré au prix de 17.50 € le m2.

- Famille NAUTRE :

Le conseil municipal donne son accord de principe pour la poursuite de la procédure, à savoir enquête de voisinage et/ou enquête d'utilité publique.

- Famille BARJON :

Le conseil municipal donne son accord de principe pour la poursuite de la procédure, à savoir enquête de voisinage dans un premier temps.



**Département de la Loire
Arrondissement de Montbrison
Canton de Montbrison**

- M. SARKIS :

M SARKIS est d'accord pour acquérir le morceau de terrain communal qui jouxte sa propriété. Il a été décidé de lui proposer un prix.

9/ Demande de Régis GENEVRIER pour passer lors de la marche de La Chaulme sur la commune de La Chapelle en Lafaye le dernier week-end de juin. Le conseil municipal donne son accord.

10/ Prime pouvoir d'achat exceptionnelle :
Le conseil municipal a décidé d'octroyer cette prime.

11/ Cybersécurité :
Le Département propose à la commune, une convention de cybersécurité (protection système informatique) pour une période de trois ans à titre gratuit délégué à la société SERENICITY. Le conseil municipal accepte cette proposition.

12/ Transfert de police de publicité :
Le conseil municipal refuse de transférer la police de publicité à Loire Forez agglomération.